



## AUTORISATION DE TRANSPORT

L'assistant maternel doit déclarer à sa compagnie d'assurance automobile l'utilisation de son véhicule dans le cadre de sa profession.

Nom de l'assurance : .....

N° de police d'assurance : .....

Les parents autorisent l'assistant(e) maternel(le) à circuler dans son véhicule personnel

Avec l'enfant Nom : ..... Prénom : .....

Pour tous les déplacements\* :

OUI

NON

Pour les déplacements suivants :

.....  
.....  
.....

Si OUI, l'enfant devra être attaché avec un dispositif de retenue adapté à son âge et à sa morphologie. Ce dispositif de retenue devra être homologué pour répondre aux normes en vigueur.

\*cocher la case concernée.

Signatures des parents

Signature de l'assistant(e) maternel(le)